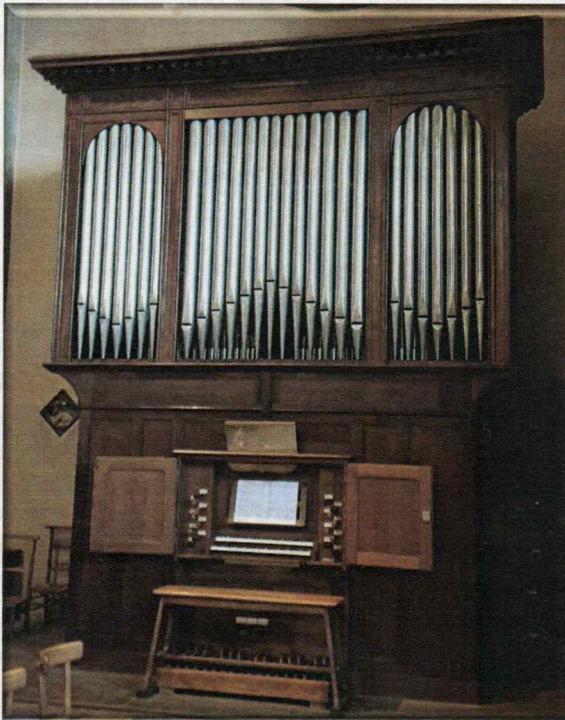


**Le « Club Histoire et Patrimoine de La Clé »  
propose la présentation  
de l'orgue rénové  
en l'église de Franois**

**Samedi 11 Septembre 2021**



**Rénovation de l'orgue par Mr Claude Jaccard**

**du 31 mai au 4 juin 2021**

# HISTORIQUE DE L'ORGUE

Jusqu'à présent, l'hypothèse qui prévalait sur la provenance de l'orgue de l'église de Franois trouvait son fondement probablement sur l'établissement d'un lien entre la présence des chanoines du chapitre qui utilisaient le château en maison de repos et la supposition qu'ils avaient peut-être fait effectuer le transfert de l'instrument de la cathédrale de Besançon à Franois. Les chanoines du chapitre (collège de clercs) ont, entre autres missions, celle d'assurer collectivement le chant de l'office divin.

Or, récemment, lors d'autres recherches patrimoniales, en consultant les archives communales collectées aux Archives départementales du Doubs, nous avons découvert des délibérations qui révèlent la véritable origine de l'orgue de notre église :

## • 14 janvier 1843,

Sur demande du conseil de fabrique ayant pour objet l'acquisition d'un jeu d'orgue pour l'église, le conseil municipal vote une somme de 5000 francs considérant que celle-ci est dans l'intérêt du culte et du bien général.

## • 1er juin 1843

Le devis/marché est établi entre Mr BENOIT et la commune de Franois pour construction d'un orgue propre à « desservir l'office divin et à décorer l'église de Franois. » M. BENOIT, facteur d'orgue domicilié à Paris, rue Grenette « s'engage à fournir un orgue de 2,67m à la commune de Franois, vendu et posé pour le 20 août prochain ». L'orgue sera confectionné selon un cahier des charges bien détaillé...

## • 24 août 1843

Le conseil municipal a « observé que le jeu d'orgue placé à la tribune de l'église paroissiale par Mr BENOIT, facteur d'orgue, étant reconnu comme bon et bien fait par deux organistes de Besançon, comme l'atteste le conseil de fabrique témoin de l'expertise, il fallait en conséquence le recevoir selon les clauses du marché ... »

## • 15 décembre 1843

Le conseil vote une somme pour la confection du buffet de l'orgue et prolongement de la tribune.

## • 1er juin 1862

Le jeu d'orgue ainsi que la soufflerie sont dans un « tel état de délabrement qu'il est impossible de les laisser plus longtemps sans s'exposer à de plus grandes dépenses ». La décision est prise de faire réparer soufflerie et jeu d'orgue par VERSCHNEIDER, facteur d'orgue à Paris 80, Bd Montparnasse. Une convention est établie entre les deux parties qui précise charges et conditions pour la somme totale de 1000 francs.

Après cette rénovation et jusqu'en 1905, date de la loi de séparation de l'Église et de l'État et de la suppression des fabriques, aucune trace d'autres travaux n'apparaît dans les délibérations du conseil municipal de Franois qui ont pu être consultées.

Ensuite, Henri DIDIER effectua des travaux en 1911, puis Jules BOSSIER en 1927, et Curt SCHWENKEDEL en 1954. Ce dernier mit en place un nouveau pédalier de 30 notes. Le soufflet était actionné à la main, il fut électrifié par la suite.

En 1974, une restauration de l'orgue s'imposait, elle fut confiée au facteur Alfred KERN. L'instrument fut démonté, emmené à Strasbourg, réinstallé à sa place actuelle et enfin inauguré le 11 octobre 1975. La commune supprima la tribune. En cette année 2021, l'orgue vient d'être complètement dépoussiéré et équipé d'un nouveau ventilateur.

## **Le conseil de fabrique**

Sous l'ancien régime, l'expression fabrique des Églises signifiait à l'origine la construction même des églises, puis a couvert l'ensemble des travaux de construction, réparation et les dépenses à engager pour l'embellissement et l'achat des objets du culte. A la Révolution, les fabriques furent supprimées. Elles furent rétablies en 1802 par le Concordat entre le Pape Pie VII et Napoléon Bonaparte.

Au terme du décret de 1809, la fabrique est un établissement public du culte chargé de veiller à la gestion des biens et revenus destinés au bon fonctionnement du culte. Le maire et le curé sont membres de droit et le conseil de fabrique comprend 7 à 11 membres élus.

L'acte fondateur de l'édification de l'église de Franois est une délibération du 4 décembre 1824.

Ensuite, la commune a fait procéder à la construction de l'édifice et en a assuré l'équipement intérieur : prévision de financement pour la chaire, les fonts baptismaux, une statue de la Vierge, etc, en 1830, bancs en 1834, retable en 1861 etc...

Sur présentation d'un budget prévisionnel, le conseil de fabrique recevait régulièrement des subventions pour le fonctionnement du culte.

## HISTORIQUE DE L'ORGUE

### Composition à l'origine

2 claviers de 54 notes

10 jeux

Pédalier (18 notes)

### Composition actuelle

Grand orgue (54 notes) 8 jeux

Positif (54 notes) 4 jeux

Pédalier (30 notes) 3 jeux



La commune de Franois a assuré  
le financement des travaux de rénovation.

Merci aux bénévoles de la paroisse du Pays de Franois  
pour leur précieuse participation.

Ne pas jeter sur la voie publique